

**Actes
d'une naissance
annoncée**

Élaboration
d'une politique
*La thèse communale
et institutionnelle*

cahier3

Versant solidaire
de Forest

Table des matières

- Introduction générale 03
- La solidarité de bassin versant...
une idée qui fait mouvement
du Maelbeek à Forest 05
- Bruxelles et son eau 08
- Le contexte forestois 10
- Du « Comité de quartier Saint-Denis »
à « Stop Inondations »,
de 1985 à 2015 12
- Courte histoire des EGEB 14
- Les Nouvelles rivières urbaines 16
- Le momentum :
un mouvement de bascule 17

Rédaction et interview

Dominique NALPAS
Michel BASTIN

Relecture

Magali DA CRUZ
Éric MANNÈS
François LEBECQ

Mise en pages

Jean-Marie LISON

Introduction

LA COMMUNE DE FOREST est pionnière dans la gestion de l'eau. On la voit, elle est la seule à posséder une Cellule administrative spécialement dédiée à cette question. Dans cet esprit, elle a mis en place depuis plusieurs années un Groupe de Travail Eau (GT Eau) réunissant outre la Commune et les opérateurs de l'eau impliqués sur le territoire communal. Mais on se rappellera qu'institutionnellement, la Commune s'intéresse et œuvre à la mise en place du concept de solidarité de bassin versant sur son territoire.

C'est une histoire d'eau mais aussi de personnes qu'il vaut la peine de raconter, une histoire faite d'opportunités, d'assemblages complexes et ouverts, en constante recherche. C'est aussi une histoire de projets et de savoirs qui se construit avec des apports multiples. Il est clair que la Commune de Forest est innovatrice tant par son ouverture à ces citoyens qu'aux Opérateurs de l'eau. Si la position n'est pas toujours confortable, elle est motivante. Il devenait dans l'ordre des choses, tant techniquement, socialement que politiquement que la Commune de Forest devait être la première Commune à porter un projet pilote de Versant Solidaire.



Etang du parc Jacques Brel

L'émergence des questions de l'eau à Forest

Interview de Magali DA CRUZ et Éric MANNÈS

Éric MANNÈS, ingénieur, est responsable de la Cellule Eau de la Commune de Forest – entre autres compétences. Magali DA CRUZ, éco-conseillère formée en écologie sociale, est engagée en 2009 à la Commune de Forest. Elle avait notamment consacré son travail de fin d'étude à la gestion intégrée des ressources en eau.

• Comment est née la Cellule Eau dans la Commune de Forest ? N'est-ce pas la seule Commune à Bruxelles dotée d'un service dédié à l'eau ?

Si les inondations constituent une problématique de longue date, il n'existait pas de service de l'administration communale coordonnant les actions sur l'ensemble de la Commune. Ainsi chaque service prenait en charge une partie de cette problématique (urbanisme, voirie, environnement, bâtiments...). La mise en place d'une cellule spécifique avait aussi pour objectif une vision globale et intégrée de la gestion de l'eau.

La naissance de la Cellule Eau a pu se concrétiser grâce à l'expérimentation de plusieurs projets mis en place simultanément. En 2009, le service de l'urbanisme élabore un Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) en matière de gestion des eaux pluviales afin de renforcer les réglementations existantes (RRU). Parallèlement le projet « Forest, ville d'Eau », mené dans le cadre de l'Agenda 21 local et du Contrat de Quartier Saint-Antoine, est mené afin d'apporter un soutien aux habitants victimes des inondations.

L'ensemble de ces projets permettait déjà d'envisager la problématique à l'échelle du versant.

« Pris dans son sens strict, un programme de revitalisation est

contraint par son périmètre bien entendu – précise Magali. – On ne peut pas se contenter de limiter la question des inondations à l'échelle des quartiers inondés, avec les habitants qui en sont les victimes et qui sont souvent par ailleurs des personnes en situation précaire. Les problèmes d'inondation ne peuvent non plus être résolus exclusivement par le biais de conseils techniques aux habitants. La sensibilisation de l'ensemble des forestois, sur les mises en lien, entre le haut et le bas ainsi que sur des solutions structurelles et un travail de coordination sont primordiaux. Il s'agit d'aborder la question de l'eau non plus seulement sur le bas de la vallée mais sur l'ensemble du versant et à tous les niveaux possibles d'intervention. »

À cette fin, le projet « Forest ville d'eau » a été élaboré et mis en œuvre dans le cadre de l'Agenda 21 local.

Il a permis de sensibiliser les habitants, résidant notamment dans le haut du versant, à une problématique méconnue. « L'objectif général du projet "Forest, ville d'eau", consiste à lutter contre les inondations au travers d'une promotion des alternatives au ruissellement des eaux pluviales. Les objectifs sous-jacents à ce projet sont : la sensibilisation des habitants du haut de la Commune, le développement d'une solidarité de versant, l'amélioration du confort des riverains et l'encouragement vers des aménagements "water friendly", chez les particuliers. [...]

En termes de développement durable, les différents aménagements qui existent aujourd'hui présentent de multiples avantages pour les habitants : ils comportent des aspects économiques puisqu'une utilisation rationnelle de l'eau implique des économies d'énergie et d'argent. Ils induisent également des aspects environnementaux puisqu'ils vont influencer favorablement le tissu urbain, les intérieurs d'îlots, la qualité de l'air et la biodiversité, et améliorer par conséquent le confort des riverains. [...] Le projet s'est structuré selon deux axes : trois séances d'information publique et vingt audits personnalisés ; lors des séances d'information, un exposé détaillant les causes et les effets ainsi que les moyens pratiques pour y remédier a été suivi par un échange réservé aux questions des riverains et à la consultation de documents. Au terme des séances d'information, vingt habitants ont bénéficié d'un audit personnalisé. [...] Ce projet a également généré une collaboration avec la division Eau de Bruxelles Environnement et les audits ont été réalisés grâce à un outil¹ récent développé par Valérie MAHAUT, du bureau d'étude Architecture et Climat, pour Bruxelles Environnement.

Cette initiative pilote, originale et inédite, a permis à la Commune de travailler à un autre niveau d'intervention pour sensibiliser les citoyens forestois. Ce projet fait partie des actions qui permettront de transformer une faiblesse en plus-value grâce à une gestion intégrée et durable des ressources en eau et il serait très intéressant de l'adapter à une échelle de bassin versant, impliquant la collaboration entre les différentes entités régionales et communales. [...] Enfin, pour pérenniser cette action et initier d'autres projets, la Commune de Forest a envisagé la mise en œuvre de plusieurs actions : un Plan de Lutte contre les Inondations; une plate-forme spécifique regroupant

¹ Bruxelles Environnement, Guide Bâtiments durables, G_WAT01 Gérer les eaux pluviales sur la parcelle, consultable en ligne : <http://guidebatimentdurable.bruxellesenvironnement.be/fr/g-wat01-gerer-les-eaux-pluviales-sur-la-parcelle.html?IDC=1059&IDD=5753#outilogepparcelle>

tous les services communaux impliqués ; un vademécum sur les inondations pour les habitants...²»

Grâce aux dispositifs tels que les Agendas 21 locaux et les Contrats de quartier durable, une nouvelle approche est apparue : l'accent est mis sur la sensibilisation, sur une gestion alternative des eaux de ruissellement et par l'aménagement d'un maillage bleu alternatif. On peut donc dire que c'est en 2009 que la cellule Eau est née, composée d'une équipe qui associait les compétences de l'ingénieur et de l'écosystémicienne-anima-trice.

Le problème des inondations à Forest est économique et social. Ce sont souvent les plus pauvres qui subissent les inondations et leurs conséquences : humidité, dégradation du bâti... Pendant longtemps, les pouvoirs publics ont répondu à ces problèmes par des solutions techniques : des tuyaux, des bassins d'orage, ... Cette logique ingénieriale leur semblait la seule à même de pouvoir résoudre le problème. Lorsqu'ont émergé d'autres visions, il a fallu apprendre à travailler ensemble.

Mais le concept de Nouvelle rivière urbaine (voir Cahier 1) ne s'était pas encore largement développé. Il s'est réellement diffusé lors des États Généraux de l'Eau à Bruxelles en 2011. C'est là, par exemple, qu'a été découvert un projet de réhabilitation du Vossegatbeek par le Comité NFK jouant tant sur la parcelle que sur l'espace public (Voir Cahier 2). Les NRU apportaient une dimension nouvelle, plus riche qui a été intégrée dans les conceptions communales.

Si l'idée de solidarité de bassin versant est dans l'air à Forest

² DA CRUZ, Magali, 2010. Le Moniteur du Développement Durable, n°2010/11, AVCB, pages 8-11. Consultable en ligne : www.avcb-vsbg.be/documents/publications/moniteur-dd-1011.pdf

depuis longtemps et était partagée au sein des divers comités d'habitants par de nombreux contacts et avec le nouvel Échevin de l'Environnement, c'est lors de la Fête de l'eau du CQD Primeurs-Pont de Luttre en 2012 que l'idée a pu voir ses premières formes de concrétisation avec la collaboration plus forte avec les EGEB.

« La complexité est telle qu'il nous apparaît qu'il faut un travail complexe de traduction, entre les différents "mondes". – C'est mon rôle précise Magali. – C'est aussi ce que font les EGEB, créer du lien et des espaces de dialogue. C'est un rôle essentiel de transformation. » Parfois, il est nécessaire de faire émerger des éléments de litige et de les confronter pour amorcer les pistes de solutions. C'est ce que la société civile peut faire quelques fois et cela peut être tout à fait nécessaire pour faire avancer des choses. Mais face à des systèmes très complexes où les prises de décision se situent à de multiples niveaux, une opposition frontale n'est pas suffisante. Les processus de transformation complexes nécessitent des actions complexes... Le Versant solidaire peut peut-être créer cet espace de traductions multiples.

• **Cela c'est pour la dimension participative de la question de l'eau. Mais là où la Commune a aussi innové, c'est par la mise en place du Groupe de Travail Eau (GT Eau), avec les Opérateurs de l'eau de la Région. Au fond cela apparaît évident que les Opérateurs de l'eau coordonnent leur action avec les Communes, et pourtant, non seulement cela n'existe pas dans beaucoup de Communes, d'une part, mais d'autre part, Forest est la seule où cette idée a été mise en place par la Commune elle-même.**

Si la Commune s'est ouverte à la participation citoyenne et à

la décentralisation technique, cela ne veut pas dire pour autant que les solutions traditionnelles n'ont plus de pertinence. Évidemment non. Il faut remonter aux discussions lors des réunions sur le bassin d'orage Saint-Denis pour comprendre la nécessité de la mise en place du GT Eau.

« À cette époque l'on évoque l'idée de rénover le Geleystbeek – nous dit Éric – une idée proposée par Bruxelles Environnement. Il s'agissait de réaliser un circuit d'eau claire – séparatif, donc – venant de l'amont et renvoyant l'eau pluviale vers la Senne, alors que les eaux grises seraient envoyées directement vers la station d'épuration (Step) par un by-pass sans accomplir l'énorme détour que les eaux inutilement mélangées font à l'heure actuelle. Nous n'entrerons pas ici dans les détails de cette idée (voir la fiche projet dans le Cahier 5). Si pour les "techniciens", forestois, il y avait une forte volonté de réaliser ce circuit d'eau claire, Le Geleystbeek se révélait être une hantise pour certains opérateurs. »

C'est à ce moment que la Commune s'est rendue compte que pour des dossiers complexes avec un grand impact local, elle pouvait apporter une plus-value réelle en terme de connaissances et de coordination. Car, en effet, on assistait à une forte segmentation des services entre eux, avec des politiques différentes. Cette idée de coordination locale a été soutenue par Bruxelles Environnement (BE). Il s'agissait d'identifier les nœuds hydrauliques, les causes des inondations, ainsi que les acteurs susceptibles d'y apporter des réponses, dont, bien évidemment les Opérateurs, les institutions publiques responsables des infrastructures et de les mettre autour de la table afin de trouver des solutions communes. Le GT Eau est issu de cette volonté !

Celui-ci réunissait alors des représentants des Opérateurs (BE,

Hydrobru, SBGE et Vivaqua), de la Cellule Eau de l'administration communale, de l'Échevine des Travaux Publics et de l'Environnement et du Cabinet de la Ministre régionale de l'Environnement. Il s'agissait de créer un espace de dialogue et de concertation entre ces experts (en technologies traditionnelles). Ces réunions de coordination se sont établies sur une fréquence de trois à quatre par an.

« Depuis lors et jusqu'à la mise en place de la plateforme de coordination régionale on a pu faire le point sur tous les dossiers, d'amont vers aval... – Éric insiste – On examinait tout, y compris les eaux souterraines, pas seulement la question des inondations. On a commencé par les ouvrages classiques. Mais progressivement avec l'arrivée de la "société civile", sur ces questions et l'amélioration des connaissances au sujet d'outils alternatifs, il y a eu une prise de conscience – un peu chez tous – de la nécessité de s'ouvrir. Il fallait commencer à faire le lien entre les porteurs d'une vision qui fait la part belle à la participation et à une eau gérée en surface. L'idée de créer la Table ronde le 18 mars (2014) venait à point nommé.

Nous avons une certitude aujourd'hui : il faut utiliser tant des outils classiques de la gestion de l'eau que des outils alternatifs qui dès lors le sont de moins en moins, "alternatif". Ils font de plus en plus partie de l'attirail à disposition. – À ce stade, Éric raconte, avec un air un tantinet amusé et lucide, songeur aussi – Les riverains se plaignaient des désagréments liés au nettoyage des voitures et à la déformation de la chaussée ? Le Collège m'a demandé d'envoyer les eaux de la source du Calvaire qui engorgeaient les terrains situés en aval, vers les égouts. Alors qu'aujourd'hui, je fais le contraire en étudiant cette source et en imaginant avec les comités locaux (voir Cahiers 5 et 6) une Nouvelle rivière urbaine qui puisse envoyer les eaux claires vers la Senne en valorisant les paysages qu'elle traverse.

En trente ans, les mentalités ont bien changé ! »

Parmi notre palette d'outils, il y a le Règlement Communal d'Urbanisme³ qui tend à différencier les eaux pluviales des eaux usées mais également à renforcer le cycle de l'eau grâce à l'infiltration et à la perméabilisation des sols. Actuellement en cours de remaniement, cet outil réglementaire peut participer également à la valorisation de la ressource.

• **Mais dans le même temps que se renforce une coordination locale de la gestion de l'eau, la plateforme régionale de coordination se met en place... Avantage ou inconvénient ?**

Il est probable que l'expérience forestoise ait influencé la mise en place de cette plateforme régionale de coordination animée par Bruxelles Environnement et légiférée par l'Arrêté de coordination. Par exemple la dénomination de GT Eau donnée au niveau local est reprise au niveau de la coordination régionale. Et la présidence est assurée par BE.

Si pour de nombreuses Communes qui n'ont même pas commencé à s'inquiéter sur les questions de l'eau, cela peut apparaître comme une avancée, pour Forest qui était pilote en la matière ce l'est moins. La division EAU de BE doit maintenant se démultiplier sur tous les bassins de la Région. Pour Éric, « La Commune a toujours un très grand rôle de coordination à jouer entre association, comités, habitants afin de faire "remonter", au niveau du GT Eau des propositions concertées et abouties. »

³ Règlement Communal d'Urbanisme en matière de gestion des eaux pluviales, consultable en ligne : <http://www.forest.irisnet.be/fr/services-communaux/urbanisme-et-environnement/fichiers/rcu-eaux-pluviales-defr.pdf>

De quelques projets mis en place à Forest

Avec la mise en place du GT Eau, de nombreuses actions ont été posées en commun. Mais cela n'a pas empêché la Cellule Eau de la Commune de Forest de proposer d'autres projets de son propre cru ou en partenariat.

a. Avec le Groupe de Travail Eau

- ◆ **Dans le quartier Baek-Merrill :**
 - la mise en œuvre du bassin d'orage Baek-Merrill par Hydrobru et Vivaqua ;
 - appui aux investigations dans les entreprises mitoyennes au parc J. Brel (Vivaqua) ;
 - appui aux investigations sur les recherches des anciennes sources par Vivaqua.
- ◆ **Dans le quartier Saint-Denis :**
 - installations de piézomètres par la Commune de Forest ;
 - étude hydrogéologiques concernant la nappe phréatique du quartier de la place Saint-Denis par la VUB pour la Commune de Forest ;
 - mise en œuvre des by-pass vers le bassin d'orage Saint-Denis (Abbesses et Soeries) par la SBGE ;
 - étude du by-pass Anciens Etangs par la SBGE
 - rénovation de nombreux collecteurs (Vivaqua/ Beliris) dans le cadre du CQD Saint-Denis ;
 - campagnes de curage bisannuelles par Vivaqua.
- ◆ **Étude du nœud hydraulique quartier Saint-Denis/Pont de Luttre/Charroi :**
 - curage de la Senne par BE (de l'entrée de la Senne à

Vétérinaires) ;

- curage du Geleitsbeek par BE ;
- rénovation du Geleitsbeek sous Audi par Hydrobru/ Vivaqua avec by-pass vers la Step Sud ;
- étude de reprise des eaux pluviales le long du Geleitsbeek par BE.

- ◆ **Projection d'un bassin d'Orage square Lainé pour temporiser plus haut dans le Versant.**
- ◆ **Plan Communal de Lutte contre les Inondations à Forest.**

b. Les projets de la Commune de Forest

- ◆ **La gestion du site du parc Jacques Brel.**

Suite à une étude Beliris, un des axes prioritaires concernait la réhabilitation du réseau hydraulique. En sus des rénovations utiles, l'idée principale a été d'utiliser les étangs comme bassins d'orage naturels, grâce à la reprise des eaux pluviales des entreprises mitoyennes. La mise en œuvre de projet a nécessité une collaboration soutenue avec la Commune d'Uccle et la concertation avec les entreprises concernées (voir fiche projet au Cahier/Farde 5).
- ◆ **La rénovation du parc des Trois Fontaines.**

Elle fait actuellement l'objet d'une étude hydrologique dont l'objectif est de créer une connexion avec les étangs du Bempt ainsi qu'une reprise des eaux provenant de l'amont.

- ◆ **La rénovation du parc de Forest par Beliris.**

Un tiers du budget était prévu pour la gestion des eaux du parc. Cette rénovation comprendra la temporisation et l'infiltration des eaux de ruissellement via des ouvrages enterrés. Une partie du site (actuelle arène ensablée) sera également rénovée de manière à recueillir et temporiser les eaux pluviales et à les infiltrer naturellement (Voir fiche projet au Cahier/Farde 5).
- ◆ **Coulée Verte et Bleue de Neptune Quartier Durable.**

Accompagnement technique de l'étude menée par le bureau d'étude Landscape Design (Voir fiche projet au Cahier/Farde 5).
- ◆ **Réaménagement de voiries.**

Avenues Victor Rousseau (perméabilité et infiltration) et du Bempt (reprise des eaux pluviales, aménagement paysager et réseau séparatif).
- ◆ **Calvaire/Leybeek.**

Avis sur les projets de lotissement et réunion avec les différents promoteurs de la zone... (Voir fiche projet au Cahier/Farde 5).
- ◆ **Règlement Commune d'Urbanisme.**

Recommandations en cours de modification.
- ◆ **Projets Agenda 21.**

Semaine du développement durable consacrée à l'eau en 2010, projet de corridor écologique et de parcours-promenade (cellule Environnement).
- ◆ **Guide pratique.**

Sur « Les inondations et l'humidité dans les habitations » à destination des particuliers.

- ◆ **Projet « Aux sources de Saint Antoine ».**

Avec l'association de la Maison des Femmes de Forest
- ◆ **Ateliers de sensibilisation.**

Avec la Maison des Femmes, Forest Quartier Santé et le collectif Alpha et ouvert à tous les publics dans le cadre du Contrat de Quartier Primeurs-Pont de Luttre.
- ◆ **Élaboration d'un directeur relatif aux maillages bleu et bleu+**
- ◆ **Collaboration intercommunale.**

Avec les Communes d'Uccle et de Saint-Gilles.
- ◆ **Élaboration de brochures.**

Relatives aux anciens ruisseaux forestois avec EGEB et les Comités d'habitants (Voir fiche projet au Cahier/Farde 5)..



Conclusion

EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE DE L'EAU, les Communes, on le voit, peuvent avoir un nombre important de rôles à jouer. Si l'on considère l'histoire de la gouvernance de l'eau, une sorte de va et vient s'installe où la Commune est parfois centrale et parfois périphérique. La gestion de l'eau fut initialement une affaire communale, chaque Commune gérant son propre réseau d'égouttage. Les Communes sont encore propriétaires du réseau mais ont délégué sa gestion à Hydrobru aux intercommunales.

En effet, il était difficile pour les Communes de gérer ce système tuyautaire qui demande de gros entretiens. Le réseau d'égouttage hérité de la gestion communale sur toute la Région bruxelloise est en assez mauvais état. Les travaux disséminés dans la ville pour de nombreuses années ont pour fonction de restaurer ce réseau. Quoi qu'il en soit, les Communes se sont associées pour rassembler leurs moyens dans des intercommunales de gestion (aujourd'hui Hydrobru et Vivaqua). Ce faisant, les Communes s'éloignent de la gestion de l'eau et de leurs responsabilités propres par un système de représentation/délégation.

Cette forme de délégation s'est renforcée encore avec la montée en puissance de la Région. Il était logique que certains outils devenus indispensables dès lors que l'on s'intéresse aux questions environnementales soient sous la gouvernance régionale, notamment la Step Nord. La gouvernance de l'eau montait d'un cran encore, s'éloignant un peu plus du niveau purement communal.

Mais tout cela n'était vrai que dès lors que l'eau de pluie était perçue comme un élément jetable. Dès lors quelle devient élément d'écologie urbaine, le rapport s'inverse... et si la Commune en tant qu'aménageur du territoire reprend un rôle important, elle ne peut en aucun cas l'assumer seule.

La Commune de Forest est la première – pour de multiples raisons géographiques, géologiques, sociales, politiques... – à avoir compris la complexité des enjeux dans lesquels elle est insérée et à prendre le risque de faire une politique de cette complexité. Elle est un acteur majeur de l'évolution de ce regard



